



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/993
31 March 2011

FRENCH
Original : ENGLISH

856ème séance plénière
PC Journal No 856, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 993
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-MONGOLIE
DE 2011 SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION
DE L'OSCE AVEC LES PARTENAIRES ASIATIQUES POUR
FAIRE FACE AUX DÉFIS COMMUNS GRÂCE À
UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SÉCURITÉ

Oulan-Bator (Mongolie), 23 et 24 mai 2011

Le Conseil permanent,

Comme suite aux discussions qui ont eu lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Se félicitant que la Mongolie ait offert d'accueillir la Conférence annuelle avec les partenaires asiatiques pour la coopération ;

Décide de tenir la Conférence OSCE-Mongolie de 2011 sur le renforcement de la coopération de l'OSCE avec les partenaires asiatiques pour faire face aux défis communs grâce à une approche globale de la sécurité ;

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence, tels qu'ils figurent dans l'annexe.

**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-MONGOLIE
DE 2011 SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION
DE L'OSCE AVEC LES PARTENAIRES ASIATIQUES POUR
FAIRE FACE AUX DÉFIS COMMUNS GRÂCE À
UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SÉCURITÉ**

Oulan-Bator (Mongolie), 23 et 24 mai 2011

Accueillie conjointement par le Ministère mongol des affaires étrangères
et
l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

I. Ordre du jour

Lundi 23 mai 2011

8 h 30 – 9 h 15 Inscription des participants

9 h 15 – 10 heures Séance d'ouverture

Président : Représentant du Président en exercice de l'OSCE ou
représentant du pays hôte

- Représentant du pays hôte
- Représentant du Président en exercice de l'OSCE
- Représentant du Président du Groupe de contact avec les
partenaires asiatiques pour la coopération
- Secrétaire général de l'OSCE

10 heures – 10 h 30 Pause café

10 h 30 – 13 heures Séance 1 : Renforcement des synergies dans la réponse aux menaces
transnationales

Modérateur : Représentant d'un État participant ou d'un partenaire
asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : Représentant d'un État participant ou d'un partenaire
asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Renforcement de la coopération pour faire face aux menaces transnationales, et notamment lutter contre le trafic illicite de drogues, l'accent étant mis sur l'Afghanistan ;
- Renforcement de la coopération multilatérale en matière de sécurité, y compris la transparence militaire en Asie de l'Est.

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

13 heures – 15 heures Déjeuner

15 heures – 17 h 30 Séance 2 : Intensification de la coopération économique internationale, en particulier dans les domaines des transports et de la sécurité énergétique

Modérateur : Représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : Représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Contribution de l'OSCE au renforcement de la sécurité énergétique ;
- Renforcement de la coopération en matière de transit, notamment en ce qui concerne les opérations douanières et transfrontalières, comme moyen de promouvoir des frontières sûres et le développement économique.

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

Mardi 24 mai 2011

9 h 30 – 11 h 30 Séance 3 : Rôle des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'état de droit dans la promotion d'une sécurité globale

Modérateur : Représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : Représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Échange de données d'expérience concernant la promotion d'une gouvernance démocratique ;
- Échange des meilleures pratiques en matière de promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

11 h 30 – midi

Pause café

Midi – 13 h 30

Séance de clôture

Président : Représentant du Président en exercice de l'OSCE

Examen et évaluation du dialogue asiatique de l'OSCE

Déclaration finale d'un représentant du pays hôte

Déclaration finale d'un représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération

13 h 30

Clôture de la Conférence

II. Participation

Les États participants de l'OSCE sont invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les structures exécutives et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales ci-après seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Banque mondiale, Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté de démocraties, Communauté économique eurasienne, Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe,

Coopération économique Asie-Pacifique, Fédération internationale de la Croix-Rouge, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Forum régional de l'ANASE, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centre-européenne, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique, Organisation de coopération économique de la mer Noire, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de la Conférence islamique, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité de sécurité collective, Organisation mondiale des douanes, Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM et Programme des Nations Unies pour le développement.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE pourront assister à la Conférence en tant qu'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations pourront aussi être invités par le pays hôte.

Des représentants d'organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (inscription préalable requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence débutera le 23 mai 2011 à 9 h 15 (séance d'ouverture) et s'achèvera le 24 mai 2011 à 13 h 30.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE et un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Les règles de procédure et les méthodes de travail de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront ouvertes aux médias.

La Conférence se tiendra à Oulan-Bator (Mongolie).

La langue de travail sera l'anglais.